

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

70/17

LE CANADA ET L'ELARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN (I)

Texte d'une déclaration déposé à la Chambre des communes par le ministre de l'Insutrie et du Commerce, l'honorable Jean-Luc Pepin, le ler décembre 1970.

Au nom du Gouvernement et accompagné de fonctionnaires des Affaires extérieures, des Finances et de l'Industrie et du Commerce, je me suis rendu en octobre à Genève, à Londres et à Bruxelles, pour faire valoir les intérêts canadiens face aux négociations en cours sur l'élargissement de la Communauté économique européenne.

A Genève, j'ai rencontré le directeur général du GATT et nous avons examiné ensemble les problèmes actuels du commerce mondial. A Londres, je me suis entretenu longuement avec le premier ministre britannique, M. Heath, et avec trois membres de son Cabinet. A Bruxelles, cinq des huit membres de la Commission de la C.E.E., les représentants permanents des six États membres, les négociateurs britanniques, les ambassadeurs des autres pays candidats à l'adhésion (l'Irlande, le Danemark et la Norvège) ainsi que les ambassadeurs des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande m'ont fait l'honneur de très utiles conversations.

J'ai pu constater que tous mes interlocuteurs désiraient mieux connaître le point de vue du Canada.

Thèmes principaux

Les discussions portèrent sur quatre thèmes:

- 1. Nos préoccupations concernant les répercussions négatives de l'élargissement de la C.E.E. sur le commerce du Canada avec le Royaume-Uni et l'Europe occidentale et sur la structure d'ensemble du commerce mondial.
- 2. Notre conviction que l'existence d'intérêts communs entre le Canada, la Grande-Bretagne et la C.E.E. devrait donner lieu à des arrangements profitables à tous.
- 3. Notre intention de faire valoir au moment le plus opportun les droits et obligations, découlant d'accords bilatéraux et du GATT, qui seraient affectés par un élargissement de la C.E.E.



4. L'importance que nous attachons aux besoins de nouvelles initiatives en vue de libéraliser le commerce mondial en même temps que se déroulent les négociations européennes.

Certains effets de l'élargissement de la C.E.E.

En discutant de l'impact direct qu'aurait l'élargissement de la C.E.E. sur le commerce canadien, j'ai donné un aperçu statistique des changements dans les conditions d'accès de nos exportations vers le marché anglais dans le cas où ce pays adopterait sans modifications le tarif commun extérieur et la politique agricole commune de la C.E.E. Environ 36 p. 100 seulement de nos exportations entreraient en franchise comparativement à 94 p. 100 présentement. Le reste ferait face à des tarifs douaniers, à une perte du régime préférentiel du Commonwealth et à des préférences à l'avantage de nos concurrents européens. Nos produits agricoles seraient plus défavorisés encore car la politique agricole commune de la C.E.E. est essentiellement autarcique et fait appel à des prélèvements à l'importation, à des subventions et à d'autres dispositifs protecteurs.

Les répercussions concrètes de l'élargissement sur le volume et la rentabilité des ventes canadiennes au Royaume-Uni seraient fort différentes d'un produit à l'autre mais il était toutefois indispensable que tous les pays négociateurs sachent clairement qu'environ 70 p. 100 de nos exportations vers la Grande-Bretagne seront affectées si le présent tarif commun extérieur et la présente politique agricole commune sont adoptés.

J'ai souligné le fait que la Grande-Bretagne est notre deuxième marché d'exportation et absorbe environ un quart de toutes nos ventes outremer. Elle achète habituellement pour plus de 1 milliard de dollars de produits canadiens et ce chiffre sera encore beaucoup plus élevé en 1970. Nos exportations vers la C.E.E. et les autres pays candidats à l'adhésion atteignent à peu près le même niveau que nos ventes à la Grande-Bretagne. Un élargissement de la C.E.E. aurait également une influence négative sur une partie de ces échanges.

Sur un plan plus général, j'ai souligné le danger d'une "polarisation" du commerce mondial en blocs économiques autarciques et rivaux. La C.E.E. est déjà la plus grande entité commerciale du monde. Elargie, elle représenterait plus du quart des échanges mondiaux sans tenir compte du commerce intracommunautaire (comparé à environ 20 p. 100 pour les États-Unis). Environ cinquante des quatre-vingt-onze pays du GATT pourraient être membres ou associés de la C.E.E.

J'ai invité la C.E.E. à faire usage de son influence pour faciliter et encourager une libéralisation accrue du commerce à l'échelle mondiale et non pas seulement entre les États membres ou associés.

Le monde et la C.E.E. elle-même auraient tout à gagner d'une telle politique d'ouverture. D'autre part, si l'élargissement de la C.E.E. provoque une réduction du commerce ou un changement des courants commerciaux aux dépens des pays tiers, la Communauté y perdra elle-même, en fin de compte, en voyant s'élever ses coûts de consonmation et de production. En outre, les fournisseurs étrangers ne pourraient rester indifférents à la perte de leurs marchés traditionnels dans la C.E.E. et dans les pays qui y sont associés.

2:

Les négociations d'élargissement et le Canada

Les honorables députés savent que la Grande-Bretagne a indiqué qu'elle était prête, en principe, à accepter le tarif extérieur commun et la politique agricole commune de la C.E.E. En ce qui a trait aux intérêts des pays tiers, les seules questions que la Grande-Bretagne a spécifiquement soulevées au cours des négociations ont trait à l'accès du beurre et de la viande de mouton de la Nouvelle-Zélande, au sucre du Commonwealth et aux relations des pays en voie de développement du Commonwealth avec la Communauté élargie.

Certains arrangements spéciaux que la Grande-Bretagne souhaite obtenir dans son propre intérêt pourraient faciliter l'exportation de quelques-uns de nos produits. J'ai déjà dit à la Chambre que la Grande-Bretagne a demandé de tels arrangements pour douze produits industriels dont neuf présentent un intérêt pour le Canada. Ce sont: l'aluminium, le plomb, le zinc, le papier journal, la pâte à papier, le contre-plaqué, le phosphore, le ferro-silicium et le carbure de silicium. Ils représentent ensemble plus du cinquième de nos ventes sur le marché britannique.

Il y aurait aussi, en cas d'élargissement de la C.E.E., une période de transition au cours de laquelle les exportateurs canadiens pourraient s'adapter à la nouvelle situation ainsi créée. Les Britanniques ont proposé que l'application du tarif commun sur les produits industriels soit étalée sur une période de trois ans; pour les produits agricoles, cette période serait de six ans.

Suite à nos entretiens, je puis dire que la Grande-Bretagne et la C.E.E. sont disposées à maintenir avec nous un échange constant de vues et d'informations pendant toute la durée des négociations. Elles sont également prêtes à examiner tous les domaines où nos intérêts pourraient colncider. Nous espérons seulement que nos partenaires européens ne seront pas absorbés dans les détails de leurs propres négociations d'élargissement au point de rendre cet examen improductif.

Cenpendant, je vous induirais en erreur si je prétendais qu'un accommodement global des intérêts canadiens soit possible à court terme. Exception faite des adjustements justifiés par l'intérêt commun, nous devons assumer que l'élargissement de la C.E.E. aura comme résultat de soumettre nos exportations vers la Grande-Bretagne à un tarif extérieur commun et à une politique agricole commune.

L'avenir des exportations canadiennes serait singulièrement amélioré si, durant les négociations d'élargissement ou avant la fin de la période de transition, les pays exportateurs du monde entamaient des négociations pour réduire les restrictions douanières et non-douanières aux échanges internationaux. Cette initiative pourrait atténuer les effets négatifs de l'élargissement de la C.E.E. et jouer un rôle semblable aux négociations Dillon et Kennedy lesquelles adoucirent l'impact subi par les pays tiers à la suite de la création de la C.E.E.

T'

A l'heure actuelle cependant, tous les efforts européens se concentrent sur la formation de l'Europe de demain. Les responsables de la C.E.E. ont mis l'accent sur le fait que l'élargissement du Marché commun n'est pas leur seul objectif. Ils attachent autant d'importance à l'approfondissement de la Communauté, c'est-à-dire le passage d'une simple union douanière à une union économique et monétaire. Nous avons pris la liberté de leur suggérer qu'une mondialisation, c'est-à-dire une adaptation des résultats de l'élargissement aux besoins du commerce mondial, était tout aussi souhaitable.

Points de vue européens

A Bruxelles et à Londres on semblait penser que les Canadiens exagéraient l'impact de l'élargissement de la C.E.E. sur leur commerce. Mes interlocuteurs déclaraient que les exportations canadiennes allaient bénéficier de la croissance extraordinaire provoquée par l'élargissement de la Communauté et par l'augmentation correspondante de ses importations. Ils ont fait allusion au fait que les importations du Marché commun ont plus que doublé depuis 1958, date de la création de la Communauté. En outre, il a été souligné que le niveau moyen du tarif extérieur commun des produits industriels était inférieur à celui des États-Unis.

Les Britanniques ont essayé de nous convaincre en particulier qu'il y aurait toujours un marché important en Grande-Bretagne pour le blé dur canadien, indispensable pour maintenir l'équilibre des produits de meunerie.

J'ai reçu maintes fois l'assurance que la C.E.E. (et à plus forte raison une C.E.E. élargie) adopterait une politique responsable et tournée vers l'extérieur. "En fait, nous disait-on, l'Europe ne serait pas confortable repliée sur elle-même".

Nous avons écouté attentivement tous ces propos rassurants. J'ai dit que nous espérions sincèrement que l'avenir allait confirmer les prédictions d'une croissance dynamique de la Communauté élargie. J'ai toutefois indiqué que cela ne nous servirait à rien dans les cas où nous aurions à subir des tarifs douaniers prohibitifs et d'autres barrières commerciales comme par exemple présentement dans le secteur agricole.

Si les Européens ne peuvent se passer de nos produits industriels pour maintenir le dynamisme de leur économie, pourquoi, ai-je demandé, s'imposent-ils des droits douaniers élevés sur ces produits. Si la Communauté élargie continuait à avoir besoin de notre blé, ne faudrait-il pas adapter les règlements pertinents de la Politique agricole commune pour faciliter ce commerce.

J'ai accueilli avec satisfaction l'idée que la Communauté élargie serait tournée vers l'extérieur mais j'ai exprimé l'espoir que cette attitude se refléterait dans le progrès des activités du GATT et des initiatives futures de libéralisation des échanges.

Stratégie canadienne

Quelle sera l'attitude canadienne envers l'élargissement au cours des mois et des années à venir? Des considérations comme celles que j'ai indiquées seront soumises à nos interlocuteurs européens tout au long des

•''

négociations. Nous allons continuer à rechercher des points d'intérêt commun. Nous exhorterons les responsables de la C.E.E. et les pays voulant y adhérer à ne pas oublier les intérêts des pays tiers et l'avenir du commerce mondial lorsqu'il s'agira d'évaluer le mérite des solutions envisagées.

Les honorables députés savent que M. Sharp est présentement en Europe et y discute des répercussions de l'élargissement de la C.E.E. sur l'ensemble des relations entre le Canada et l'Europe.

Nous poursuivrons nos consultations avec les membres actuels et futurs de la C.E.E. Dans ces consultations, nous insisterons auprès d'eux sur le genre de relations qui devraient exister entre une Communauté élargie et le Canada ou d'autres partenaires commerciaux.

Au fur et à mesure que se dérouleront les négociations, nous évaluerons la façon la plus efficace de faire valoir nos droits et obligations contractuels. Nous examinerons également les conséquences de l'élargissement de la C.E.E. sur l'accès préférentiel des produits anglais sur le marché canadien. Entre-temps, nous userons de notre influence au GATT pour intensifier les efforts de libéralisation des échanges et surtout pour préconiser une grande négociation multilatérale devant avoir lieu avant que les résultats de l'élargissement ne soient mis en vigueur. Nous insisterons auprès des États-Unis pour qu'ils assument, de concert avec la C.E.E. et les autres pays industrialisés, le leadership indispensable à la réussite de ces efforts. Nous avons eu l'occasion de discuter de ces problèmes avec les membres du Gouvernement américain au cours de la réunion du Comité conjoint Canada-États-Unis sur le commerce et les affaires économiques qui s'est tenue à Ottawa les 23 et 24 novembre.

Une chose est certaine: le Canada ne peut abandonner aux autres la défense de ses intérêts. Notre pays est un important partenaire commercial de la Grande-Bretagne et un marché intéressant pour la C.E.E. et les autres pays candidats à l'adhésion; nous sommes donc loin d'être dépourvus de moyens. Tous ces pays européens désirent accroître leurs échanges avec le Canada et nous verrons à ce que les modalités de ces échanges soient équitables.

Outre ces efforts, un des objectifs clé de la politique canadienne consistera à intensifier les liens commerciaux nous unissant à l'ensemble de l'Europe. Certains ajustements seront inévitables après l'élargissement de la C.E.E. mais compte tenu de l'ampleur des importations dont l'Europe a besoin, il devrait y avoir de bonnes perspectives de commerce pour nous sur ce marché. Il est essentiel que notre part du commerce européen reflète le rôle que nous assumons dans le commerce mondial.

Nous donnons déjà de plus en plus d'importance à cette région dans les programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce. Un tiers de l'effectif du Service des délégués commerciaux se trouve en Europe. Nous augmentons le budget consacré aux missions et aux foires en Europe. Nous développons la coopération scientifique et technologique avec les pays européens; par exemple, suite à l'envoi au mois de juin d'une mission sur la science et la technologie en Belgique, nous avons élaboré un accord qui devrait faciliter ce genre de coopération avec la Belgique.



Au cours des dix premiers mois de 1970, nos exportations vers la C.E.E. ont augmenté de 43 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1969. La C.E.E. sera en 1970, et cela pour la première fois, un marché dépassant largement 1 milliard de dollars pour les produits canadiens.

Nous intensifierons également nos activités auprès des pays associés à la C.E.E. ou qui envisagent de le devenir. Par exemple, nous venons d'avoir d'importants entretiens à Ottawa avec des hauts fonctionnaires du Gouvernement algérien, lesquels ont abouti entre autres choses, à la vente de 850,000 à 1 million de tonnes métriques de blé livrables au cours des quatre prochaines années.

Nous essayons d'améliorer constamment nos efforts de promotion commerciale dans la C.E.E. et ses pays associés. J'espère également que les exportateurs canadiens veilleront de leur côté à accroître dans toute la mesure du possible leurs ventes dans cette zone commerciale dynamique.

Les secteurs public et privé du Canada devront travailler en étroite collaboration pour minimiser les répercussions négatives de l'élargis-sement de la C.E.E. et pour tirer un maximum de profits de ses effets positifs. Je sais que nous pouvons compter sur les responsables de tous les secteurs industriels canadiens et je puis leur assurer que pour sa part, le Gouvernement canadien assumera toutes les responsabilités qui lui incombent.